

Le délai de changement d'une carte grise

Description

Le délai de changement d'une [carte grise](#) dépend généralement de la nature de la demande.

Le changement de carte grise est nécessaire en cas de déclaration de cession ou de [changement de titulaire de la carte grise](#).

Le titulaire de la carte grise dispose d'un délai de 30 jours maximum à compter de la date d'achat du nouveau véhicule pour faire la mise à jour de la carte grise.

[Obtenir ma carte grise en ligne](#)

Quel est le délai pour le changement d'une carte grise ?

En cas de changement dans la situation du titulaire, une **mise à jour de la carte grise** est nécessaire. Le délai de changement diffère selon qu'il s'agit d'un changement de titulaire ou d'une déclaration de cession.

Délai pour changement de titulaire

En cas d'achat d'un nouveau véhicule, de vol ou de [perte de la carte grise](#), le propriétaire a l'obligation de faire une demande de modification de la carte grise.

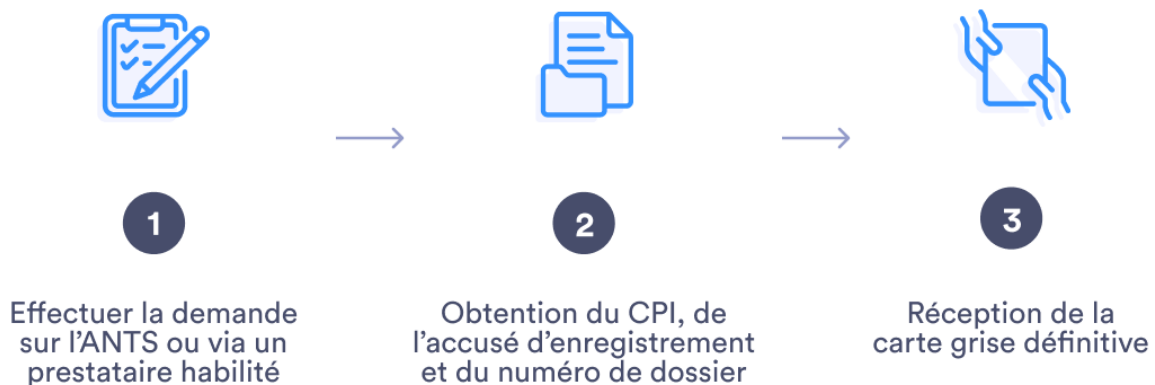
Le titulaire dispose d'un **délai de 30 jours maximum** pour demander la mise à jour de la carte grise.

La demande de changement de titulaire s'effectue en ligne sur le site de l'ANTS. A l'issue de la démarche, le titulaire reçoit une [carte grise provisoire](#) ou certificat provisoire d'immatriculation (CPI).

Le titulaire peut réaliser la demande **seul ou bien recourir à un intermédiaire**. Il peut s'agir soit d'un professionnel de l'automobile soit d'un prestataire habilité qui se chargera de réaliser les démarches à sa place.

A noter : Vous devez acheter et fixer votre plaque d'immatriculation sous 48h.

Procédure de **changement de nom sur la carte grise**



LegalPlace.

Délai pour déclaration de cession

Concernant la déclaration de cession, le vendeur dispose, en principe, d'un **délai de 15 jours** pour réaliser la déclaration de cession.

Pour cela, le vendeur doit remplir le formulaire sur l'[ANTS pour la cession du véhicule](#).

Par ailleurs, pour les personnes qui ne disposent pas du matériel numérique nécessaire pour réaliser la demande, il existe des **points numériques** qui sont mis à la disposition des usagers en préfecture et sous préfecture. Il est également possible d'être assisté par des agents administratifs en cas de difficulté.

Combien de temps pour changer la carte grise ?

En général, le délai d'attente pour recevoir la carte grise est de **7 jours ouvrés**.

Toutefois, le [délai de la carte grise](#) peut être plus long en cas de dossier incomplet ou en fonction du nombre de demandes en cours de traitement.

Bon à savoir : Le [suivi de la carte grise](#) sur le site de l'ANTS permet au demandeur de savoir quand la carte grise est disponible.

Quels sont les documents nécessaires ?

La demande de changement de carte grise doit être accompagnée des documents suivants :

- Copie de l'ancienne [carte grise barrée](#) ;
- Déclaration de cession du véhicule (formulaire Cerfa n°15776*02) ;
- Demande de certificat d'immatriculation du véhicule (formulaire Cerfa n°13750*05) ;
- Une procuration originale par mandat (le Numéro d'Identification du Véhicule est à renseigner à la case E du certificat d'immatriculation) ;
- Copie recto/verso d'une pièce d'identité valide ;
- Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois ;
- Récépissé de [déclaration d'achat du véhicule](#) ;
- Copie du contrôle technique de moins de 6 mois ;
- Copie recto/verso du permis de conduire du propriétaire.

De plus, si le demandeur est une **personne morale**, il doit fournir les documents complémentaires suivants :

- Copie de l'extrait K-bis ;
- Copie d'une pièce d'identité valide du dirigeant.

A noter : Depuis la réforme préfectorale entrée en vigueur en novembre 2017, il n'est plus possible de se rendre à la préfecture pour renouveler son certificat d'immatriculation.

Par ailleurs, dans le **cadre d'une association**, le demandeur doit également fournir les documents suivants :

- Statuts de l'association ;
- Récépissé de l'inscription de l'association en préfecture ;
- Justificatif de la nomination du signataire ;
- Copie d'une pièce d'identité valide du président de l'association.

Zoom : L'équipe LegalPlace s'occupe de réaliser pour vous les [formalités d'obtention d'une carte grise](#). Vous n'aurez qu'à remplir un rapide formulaire en ligne, et nous communiquer les pièces justificatives requises.

Quels sont les risques en cas de non-respect du délai ?

Lorsque le **délai pour le changement de carte grise** n'est pas respecté, le propriétaire peut être condamné à une amende en cas de contrôle routier.

En effet, le conducteur peut s'exposer à une amende :

- Forfaitaire de 135 € ;
- Minorée de 90 € ;
- Majorée de 375 € ;
- Maximale de 750 €.

Par ailleurs, en cas de perte ou de [vol de la carte grise](#), il est nécessaire de demander un duplicata. Celui-ci permet au titulaire de circuler librement sur la voie publique.

Quel est le prix de la carte grise ?

Le [prix de la carte grise](#) varie en fonction de plusieurs critères.

En principe, le prix peut dépendre de certains éléments tels que :

- La nature de la demande ;
- Le lieu de résidence du demandeur ;
- Les caractéristiques du véhicule ;
- L'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion ;
- La puissance du véhicule ;
- La date de première immatriculation.

En effet, le coût de la carte grise correspond à la **somme des taxes** suivantes :

- Taxe régionale ;
- Taxe de formation professionnelle ;
- Taxe sur les véhicules polluants ;
- Taxe fixe ;
- Redevance d'acheminement.

FAQ

Est-il possible de rouler à l'étranger avec une carte grise barrée ?

En principe, si votre carte grise est barrée, vous ne pourrez pas conduire votre véhicule à l'étranger.

Comment faire sa carte grise seul ?

Il n'est plus possible de demander sa carte grise auprès de la préfecture. Vous devez désormais vous identifier via FranceConnect, et effectuer les démarches sur le site de l'ANTS.

Comment céder un véhicule à titre gratuit ?

Comme pour la vente, vous devrez remettre au nouveau propriétaire une carte grise afin de lui céder gratuitement le véhicule. Il faut barrer la carte grise du véhicule, et ajouter la mention "cédé à titre gratuit", ainsi que la date et l'heure du transfert.